



ASPIN  
21 INDUSTRY STREET, UNIT #6  
AURORA ON., L4G1X6  
CANADA  
(905)392-6655

**PRODUIT: BEN'S DEGREASER**

### SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur ..... Aspin  
21 Industry Street, Unit #6  
Aurora ON.  
L4G1X6  
(905)392-6655  
Identificateur de produit..... BEN'S DEGREASER  
Numéro d'urgence..... 24 heures de CANUTEC (613-996-6666).  
Usage du produit..... Nettoyeur-dégraissant.

### SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification des risques..... Matières corrosives pour les métaux — catégorie 1. Toxicité aiguë (orale) — catégorie 4. Corrosion cutanée — catégorie 1. Lésions oculaires graves — catégorie 1.

Mentions d'avertissement..... DANGER.

Mentions de danger..... H302 Nocif en cas d'ingestion. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence..... P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303+P361+P353 CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou prendre une douche. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante . P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée .

Autres dangers..... Aucun.

Informations supplémentaires ..... Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles, de la nourriture et de la boisson.

### SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	7-13
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5
Monoéthanolamine	141-43-5	1-5
<La concentration exacte de la composition a été retenue comme un secret industriel>		

**PRODUIT: BEN'S DEGREASER****SECTION 04: PREMIERS SOINS**

Voies d'exposition Par inhalation.....	En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : air frais, secours médical . Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle ou l'oxygène par personnel qualifié. Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
Ingestion.....	Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente.
Cutanée.....	En cas de contact, lavez la peau avec une abondance d'eau pour au moins 20 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
Oculaire.....	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
Attention médicale et traitement spécial....	Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité. Provoque des brûlures . S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

**SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Agents extincteurs .....	Utiliser un produit chimique sec, mousse anti-alcool, dioxyde de carbone ou eau pulvérisée pour l'extinction. Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Produits de combustion dangereux..... Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures, oxydes métalliques. Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate . Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
Sensibilité aux décharges statiques.....	Le produit n'est probablement pas sensible aux décharges statiques.
Sensibilité aux impacts mécaniques.....	Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.
Autres Informations.....	Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême. Le contact avec certains métaux réactifs peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable.

**SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Porter de l'équipement de protection: lunettes, vêtements résistant aux produits chimiques, gants et un respirateur approprié dans un espace non ventilé.
Précautions environnementales.....	Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terre, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer dans un récipient. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

**SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE**

Précautions de manipulation.....	Évitez tous contacts avec les yeux, la peau ou sur les vêtements. Éviter d'inhaler les brumes/les vapeurs/les fumées. soigneusement après manipulation. Se laver soigneusement après manipulation. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Adopter de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, boire ni fumer en utilisant ce produit.
Conditions de sûreté en matière de ..... stockage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef.
Matières à éviter.....	Conserver à l'écart des acides forts .

**PRODUIT: BEN'S DEGREASER****SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV	PEL	OSHA PEL	REL	NIOSH
		STEL		STEL		
Hydroxyde de potassium	plafond: 2 mg/m3	non disponible				
2-Butoxyéthanol	20 ppm	non disponible	50 ppm	non disponible	non disponible	non disponible
Monoethanolamine	3 ppm	6 ppm	3 ppm	6 ppm	3 ppm	3 ppm
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements appropriés: d'air à l'heure). Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Les lieux où on entpose ce matériel devraient être équipés d'une installation pour rincer les yeux (collyre) et d'une douche de sécurité.					
Mesures de protection individuelle						
Yeux/type.....	Lunettes de sécurité avec protections latérales.					
Gants/type.....	Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques.					
Respiratoire/type.....	Il n'est généralement pas nécessaire. Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.					
Chaussures/type.....	Chaussures de protection appropriées.					
Mesures d'hygiène.....	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Porter des vêtements de travail propres, à manches longues et couvrant les jambes.					

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence.....	liquide.
Couleur.....	claire.
Odeur.....	odeur piquante.
Seuil olfactif.....	non disponible.
pH.....	14.
Point de fusion (° C).....	sans objet.
Point de congélation (°C).....	0.
Début d'ébullition (°C).....	100.
Point d'éclair (° C), méthode.....	>94 CC.
Taux d'évaporation.....	non disponible.
Limite d'inflammabilité supérieure (% vol).	non disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol)...	non disponible.
Tension de vapeur (mm Hg).....	non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	non disponible.
Densité relative/Densité spécifique.....	1.1.
Solubilité dans l'eau.....	soluble.
Solubilité dans d'autres solvants.....	non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	non disponible.
Température d'auto-inflammation (°C).....	non disponible.
Température de décomposition thermique	non disponible.
Viscosité.....	liquide fluide.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité.....	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique.....	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Risque de réactions dangereuses.....	Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions. Le produit est chimiquement stable.
Conditions à éviter.....	Contact avec les matières incompatibles.
Matériaux incompatibles.....	Acides, métaux mous.
Produits de décomposition dangereux	

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Hydroxyde de potassium	non disponible	273 mg/kg (orale-rat); 2000 mg/kg (cutanée - lapin)
2-Butoxyéthanol	2.2 mg/l (inhalation-rat, 4 h)	530 mg/kg (orale-rat); 450 mg/kg (cutanée - lapin)
Monoethanolamine	20 mg/l (inhl. - rat, 4 h)	1,500 mg/kg (orale-rat); 1,025 mg/kg (cutanée-lapin)
Voies d'exposition		

**PRODUIT: BEN'S DEGREASER****SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Par inhalation.....	L'inhalation des vapeurs peut provoquer des irritations au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
Orale.....	Ingestion peut entraîner des douleurs, des irritations et des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Cutanée.....	Corrosive: brûlures sévères de la peau, cicatrices. .
Oculaire.....	Le contact peut causer des brûlures, lésions cornéennes graves et la perte permanente de la vision.
Effets aigus	
Toxicité aiguë par voie orale.....	Estimation de la toxicité aiguë > 300 et < 2,000 mg/kg. Nocif en cas d'ingestion. Méthode: méthode de calcul.
Toxicité aiguë par voie cutanée.....	DL50 ( Lapin): > 2,000 mg/kg. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Méthode: méthode de calcul.
Toxicité aiguë par inhalation.....	Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l. Méthode: méthode de calcul. Atmosphère de test: vapeur. Durée d'exposition: 4 h. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Résultat: Corrosion cutanée.
Corrosion cutanée/irritation cutanée.....	Résultat: Corrosif pour les yeux.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non sensibilisant.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	Non sensibilisant.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique	Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.
Danger par aspiration.....	Pas de danger par aspiration attendu.
Toxicité/effets chroniques	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) expositions répétées	Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité.....	Il n'y a aucune substance cancérogène comme défini par IARC, NTP, OSHA, et/ou ACGIH.
Toxicité pour la reproduction.....	Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales..	2-Butoxyéthanol: le test in-vitro résulte mutation positif et aussi négatif.
Remarques.....	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.
Symptômes de l'exposition.....	Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11. A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité.....	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Persistance et dégradation.....	Modérément persistant dans l'environnement.
Potentiel de bioaccumulation.....	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol.....	Donnée non disponible.
Autres effets nocifs.....	Aucune information pertinente de disponible.

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Méthodes d'élimination	
Élimination du produit .....	Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Élimination des emballages.....	Jeter dans une installation agréée. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Classification TMD.....	UN1760, Liquide corrosif n.s.a. (hydroxyde de potassium, monoéthanolamine ), Classe 8, GEII.
-------------------------	--

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Condition réglementaire selon le SIMDUT	Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Le produit est soumis au contrôle SIMDUT 2015.
---	--

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Avis de non-responsabilité.....	Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.
Préparé par : .....	CanChem Consultant
Date de préparation.....	2020-01-19